



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023  
SYNTHÈSE

## NOS ADHÉRENTS

11 067 | Adhérents suivis  
 75,5 % | Moins de 10 salariés  
 136 748 | Salariés suivis

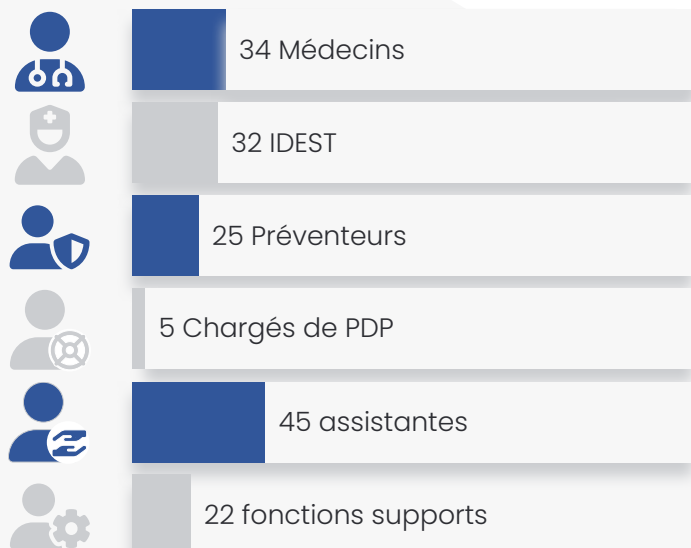
### ADHÉRENTS PAR TRANCHES D'EFFECTIFS

- de 10 | 8 356  
 + de 10 | 2 711

- ➔ Nous assurons le suivi des travailleurs des entreprises des arrondissements d'Angers et de Segré.
- ➔ Nos adhérents sont répartis sur 3 secteurs géographiques :
  - Angers Sud (62 701 salariés, 45,8% du total)
  - Angers Est (36 580 salariés, 26,8% du total)
  - Angers Nord (33 631 salariés, 24,6% du total)
- ➔ Les entreprises de plus de 10 salariés représentent 24% de nos adhérents et emploient 77,5% des salariés suivis.
- ➔ Nos comptes aussi 163 agences d'intérim pour 3 836 salariés suivis, soit 2,8% de l'effectif suivi.

## NOS ÉQUIPES

Au 31 décembre 2023, le SMIA comptait 163 salariés :



## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### QUELQUES CHANGEMENTS

Au 1er janvier, le calcul de la facturation devient Per Capita et les visites non honorées sont facturées

JANVIER

FÉVRIER

### NOUVELLES PLAQUETTES

Dédiées à la silice cristalline, nos équipes y ont regroupé l'essentiel pour employeurs et salariés

### 5 JOURS DE PRÉVENTION

Animés par le réseau Présanse autour du thème "agir ensemble pour la prévention dans l'entreprise"

MARS

AVRIL

### TEAMS

Mise en place en interne de Teams pour faciliter les échanges des équipes et des groupes de travail

### COMMISSION LOCAUX

Création, en interne, de la commission dédiée aux projets immobiliers du SMIA pour Angers et Avrillé

MAI

JUIN

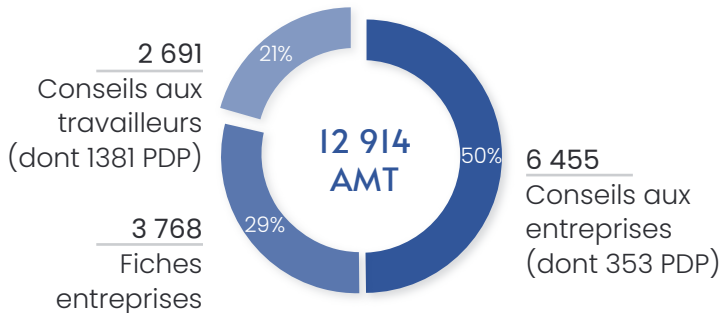
### WEBINAIRE INTERIMAIRE

Nos équipes ont animé un webinaire sur le suivi en santé au travail des intérimaires



Toutes les actions en milieu de travail (AMT) se font sous délégation ou en collaboration avec les médecins du travail et leur équipe pluridisciplinaire.

## AMT RÉALISÉES



## NOS SENSIBILISATIONS

760 salariés ont bénéficié d'une sensibilisation.

- RPS | 57 sessions
- BRUIT | 1 session
- RISQUE CHIMIQUE | 6 sessions
- TRAVAIL SUR ECRAN | 38 sessions
- AIDE AU DU | 83 sessions

## NOS ATELIERS INTER-ENTREPRISES

185 adhérents ont participé à nos ateliers thématiques.

- RPS | 14 ateliers | 55 entreprises
- DU | 16 ateliers | 78 entreprises

## LES ÉVÉNEMENTS PAR CORPS DE MÉTIER

### → HYGIÉNISTES & EPI

Prévention des fumées de soudage : nous sensibilisons les formateurs de CFA pour la prévention de la santé des apprentis.

### → ERGONOMES

Co-organisation des rencontres de la prévention et organisation de 2 ateliers : un sur la PDP et un sur les projets de conception.

### → ASST

Ateliers Document Unique : mise en place réussie des ateliers dédiés à l'accompagnement à la rédaction du DU. Nos adhérents en témoignent :

« Cet atelier m'a apporté des réponses ! Je me sens rassuré et accompagné. L'atelier permet de s'interroger et de prendre le temps d'analyser les risques au travail. »  
- Olivier, chef d'entreprise à Segré

**JUILLET**

**ÉQUIPE QUALITÉ**  
Afin de compléter l'équipe dédiée à l'amélioration continue, Alice a pris ses fonctions d'assistante qualité

**AOÛT**

**C'EST L'ÉTÉ** ☀️  
Le SMIA reste ouvert toute l'année, y compris l'été

**SEPTEMBRE**

**PREMIÈRE BOUGIE**  
Le nouveau site internet a 1 an ! Il centralise : actualités, agenda, dossiers thématiques & informations essentielles

**OCTOBRE**

**ATELIER DU**  
Nous proposons des ateliers pour aider à identifier et à évaluer les risques formalisés dans le DUERP

**NOVEMBRE**

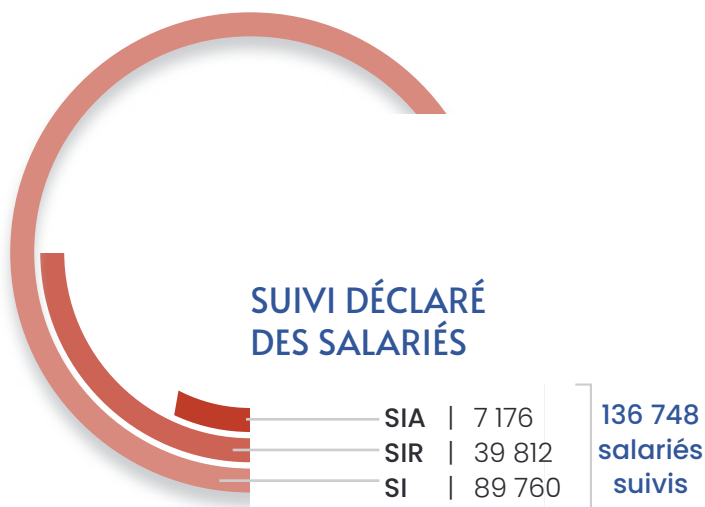
**RÉUNION DU PERSONNEL**  
Réunion annuelle pour présenter les horizons, évolutions du SMIA et se connaître un peu mieux

**DÉCEMBRE**

**NOUVEL AGRÉMENT**  
Le SMIA a été audité par la DREETS en vue d'évaluer ou non la reconduction de l'agrément

## SALARIÉS ET TYPES DE SUIVIS

Il existe 3 types de suivi : le Suivi Individuel simple (SI), le Suivi Individuel Adapté (SIA), le Suivi individuel Renforcé (SIR).



## LES VISITES ET TYPES DE VISITES



En 2023, 57 203 visites ont été réalisées par les Médecins et les Infirmiers.ères en santé au travail (IDEST), c'est 4 427 de plus qu'en 2022 (soit 8% de plus). Les visites les plus réalisées restent les visites d'embauche et de suivi périodique.

| Visites les plus réalisées | 2023   | 2022   |
|----------------------------|--------|--------|
| Embauches                  | 24 217 | 23 121 |
| Périodiques                | 14 725 | 13 594 |
| A la demande               | 6 087  | 5 380  |
| Pré-reprise                | 4 036  | 3 798  |
| Reprise                    | 6 087  | 7 075  |

### → Les autres types de visites :

|                 | 2023 | 2022 |
|-----------------|------|------|
| Mi-carrière     | 1788 | 223  |
| Post-exposition | 31   | 26   |
| Autres          | 288  | /    |

L'augmentation de réalisations des visites spécifiques (post-exposition, mi-carrière etc...) se justifie par la mise en place progressive de la Loi du 2 août 2021 et de son application à compter d'avril 2022.

L'augmentation générale du nombre de visites, quant à elle, s'explique par le recrutement d'1 médecin et de 4 IDEST supplémentaires par rapport à l'année précédente.

→ **4 643** dossiers hors visites ont également été traités par nos équipes.

## L'ABSENTÉISME

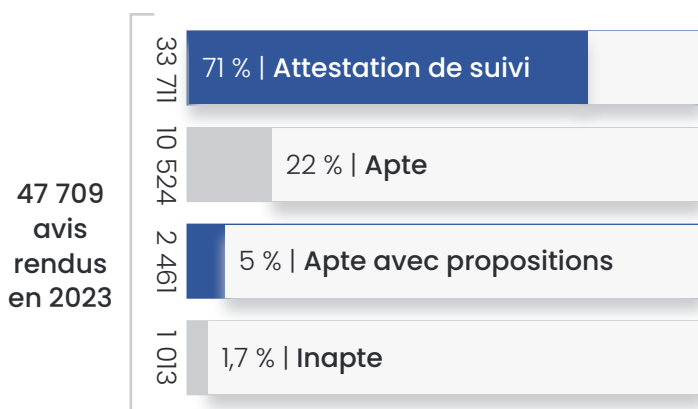
**3 350 créneaux médicaux perdus**

**6% du temps médical total perdu**

Ces chiffres correspondent aux créneaux médicaux non honorés et non excusés par l'employeur ou le salarié, 48 heures ouvrées avant la date du rendez-vous. Pour rappel, ces absences sont facturées à l'employeur depuis le 1er janvier 2023.

## AVIS, APTITUDES ET INAPTITUDES

En 2023, 47 709 avis ont été rendus par les équipes médicales, contre 43 556 en 2022.

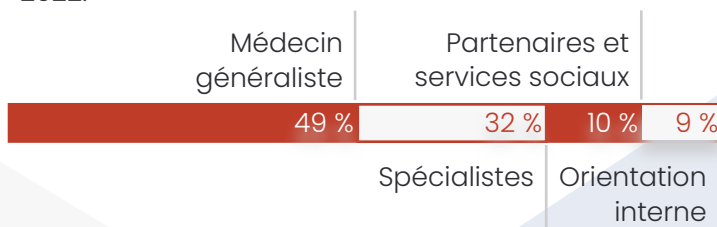


12% des avis ou attestations de visites médicales (soit 6721) comportent des propositions de mesures individuelles d'aménagement du poste ou du temps de travail qui participent au maintien en emploi.

51% des 1 013 salariés ayant été déclarés inaptes ont bénéficié de propositions d'aménagement de poste ou de reclassement.

## ORIENTATIONS

En 2023, 6 145 consultations médicales ont fait l'objet d'une orientation, soit 11 % sur le total des consultations effectuées. C'est 5% de moins qu'en 2022.



## PSYCHOLOGUES

|                 | 2023 | 2022 |
|-----------------|------|------|
| Consultations   | 678  | 381  |
| Salariés suivis | 259  | 142  |

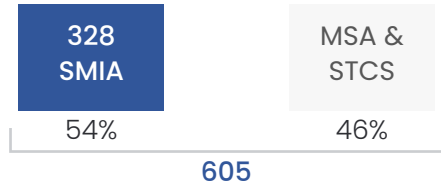
Le nombre de consultations auprès de nos 2 psychologues associés a augmenté de 78% entre 2022 et 2023.

# PRÉVENTION DE LA DÉSIGNIFICATION PROFESSIONNELLE

À tout moment dans la vie, un souci de santé ou un accident peut survenir, dont la conséquence peut être une inaptitude totale ou partielle au poste de travail.

C'est là que notre cellule PDP 49 intervient. Elle est commune au SMIA, STCS et à la MSA.

## ACTIVITÉ DES CHARGÉS DE PDP



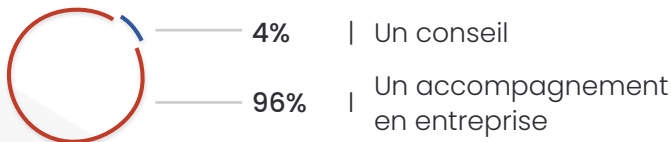
Au total : 480 signalements ont été effectués auprès de la cellule en 2023.

205

205 maintiens en emploi ont été réalisés par la cellule en 2023 (secteurs privé et public confondus)

## AU SMIA

Sur les 328 signalements, 316 ont bénéficié d'un accompagnement en entreprise et 12 d'un conseil.



220

220 c'est le nombre de dossiers clôturés au SMIA en 2023. Au total, 347 dossiers ont été clôturés cette même année.

Pour les années à venir, la part des conseils, des sensibilisations individuelles et collectives va augmenter, une partie importante sera également consacrée aux développements de partenariats.

Ce sont aussi les missions de la cellule PDP 49.

## LA PDP PAR LES ÉQUIPES MÉDICALES

- 16 540 visites, soit 29% des visites ont été réalisées dans un contexte de PDP.
- 7 096 propositions de mesures individuelles d'aménagement du poste de travail ou du temps de travail.
- Soit 12,5% des visites médicales (reprise, périodique, embauche...)

# AMÉLIORATION CONTINUE



Dans le cadre de la réforme du 2 août 2021, les services de prévention et de santé au travail doivent répondre à un référencement qualité.

La mise en place de cette démarche a débuté en 2022, avec l'embauche d'une chargée de qualité, la signature de la lettre d'engagement par notre président et le lancement du comité de pilotage. Nous avons poursuivi ce travail en 2023 via :

- ✓ La formation et le développement du logiciel qualité «OBSYS»
- ✓ La poursuite de la sensibilisation des équipes à la démarche et ses obligations
- ✓ La réalisation des rendez-vous dits «efficacité» avec l'ensemble des équipes médicales
- ✓ La création du poste d'assistant/e qualité et l'embauche de celle-ci
- ✓ L'étude du nouveau référentiel AFNOR depuis sa diffusion en août 2023
- ✓ L'écriture des procédures et processus suite à la diffusion du nouveau référentiel

➔ D'autres projets sont en cours d'élaboration : la refonte de l'intranet, le développement des formulaires au sein du logiciel OBSYS...

# COMMUNICATION

Le SMIA compte 2 chargées de communication (dont 1 en apprentissage). Elles ont pour mission d'assurer : la communication externe et interne via l'accompagnement des groupes de travail, la gestion du site web, les newsletters, la participation à l'animation de la communication régionale...

Ce travail permet de mettre à disposition et transmettre des informations grâce à plusieurs rendez-vous hebdomadaires et mensuels.

➔ Quelques données sur le site internet :

Pages vues (entre avril et décembre) | 74 495

Utilisateurs (entre avril et décembre) | 8 500

Actualités publiées sur l'année | 97

Nombre d'abonnés LinkedIn  | 805 (+233 sur l'année)

➔ **Twitter/X** : nous avons fait le choix d'arrêter de publier sur X afin de nous concentrer sur LinkedIn.

➔ Nous avons également amorcé le projet de changement d'identité graphique, celui-ci sera effectif en fin d'année 2024.



La loi impose à chaque service de prévention et de santé au travail d'élaborer son Projet de service. Ce document doit expliciter les priorités d'actions du service : quels objectifs le service se donne-t-il ? Et quels moyens compte-t-il mobiliser pour les atteindre ? (au-delà de ses obligations réglementaires pour éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail)

Ce projet de service a couvert la période 2019-2023 dans un contexte profondément renouvelé puisqu'il a dû prendre en compte à la fois les évolutions législatives et réglementaires introduites par la loi travail du 8 août 2016 et le décret d'application du 27 décembre 2016 et les orientations du PRST 3 (2016-2022). Il a également été soumis aux problématiques liées au Covid.

Voici un résumé des actions réalisées par thématiques :

## AMIANTE

### OBJECTIFS

- Améliorer l'identification du risque amiante
- Information et harmonisation des pratiques en interne sur ce sujet



### ACTIONS

- Sensibilisation des assistantes médicales pour accompagner les employeurs dans l'identification du risque (3 sessions pour 31 assistantes formées)
- Mise en commun et harmonisation des pratiques médicales (4 sessions pour 48 personnes formées)

## FAIRE ÉVOLUER LA PRÉVENTION DANS LES TPE/PME



### OBJECTIFS

- Améliorer la prévention des risques professionnels auprès des métiers poly-exposés aux CMR (agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction)

### ACTIONS

- Récolte et analyse des données afin de cibler les secteurs d'activité
- Ciblage et analyse des risques pour les activités étudiées
- Identification des moyens de prévention pour les activités étudiées
- Déploiement des actions dans les entreprises ciblées

## SUIVI DES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES

### OBJECTIFS

- Améliorer la prise en charge et le suivi médical des travailleurs intérimaires



### ACTIONS

- Réalisation de la fiche «Demande de visite» permettant un meilleur échange d'informations entre les équipes et les Agences d'Emploi
- En juin 2023, un webinaire à destination des Agences d'Emploi a eu lieu afin de présenter les spécificités du suivi intérimaires et répondre aux éventuelles questions



## RISQUE CHIMIQUE : LES FUMÉES DE SOUDAGE

### OBJECTIFS

- « Former les formateurs » et améliorer la prévention des risques associés aux fumées de soudage
- Réaliser un outil synthétique pour conseiller sur le choix des EPI à utiliser



### ACTIONS

- Prise de contact des différents centres de formation pour mettre en place des accompagnements sur l'année 2024
- Réalisation du document «Guide EPI/Soudage» qui verra le jour en 2024

## RISQUE CHIMIQUE : SILICE CRISTALLINE



### OBJECTIFS

- Améliorer le repérage du risque et des salariés exposés
- Sensibiliser les équipes et proposer des outils pratiques
- Sensibiliser les entreprises et les apprentis des centres de formation

### ACTIONS

- Création d'un outils pour accompagner les équipes dans l'identification du risque
- Réalisation d'ateliers de sensibilisation en interne
- Création de plaquettes employeurs et salariés
- Collaboration avec l'OPPBT
- Sensibilisation des apprentis et formateurs du CFA BTP

## RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

### OBJECTIFS

- Médical : Améliorer la prise en charge des salariés en situation de souffrance en lien avec le travail
- Prévention : Sensibiliser et accompagner les adhérents sur la démarche de prévention et l'intégration des RPS dans le DU.



### ACTIONS

- Convention signée avec des psychologues du travail pour orienter les salariés en souffrance jusqu'à 3 séances par salarié
- Réalisation de 14 ateliers pour les employeurs afin de les accompagner dans leur démarche de prévention et l'intégration du risque dans le Document Unique (DU).

Le projet 2019-2023 étant clôturé, en 2024 démarre le nouveau projet de service du SMIA. Ce dernier s'articule autour de la mise en oeuvre de la Loi du 2 août 2021 et de ses Décrets d'application parus au 30 juin 2022.

Il se tiendra entre 2024 et 2028. Les thèmes retenus suivent 4 axes principaux :

- > La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) et le maintien en emploi (MEE)
  - Repérer de manière précoce les salariés concernés par un risque de désinsertion professionnelle
  - Favoriser le maintien en emploi
  - Faire connaître notre rôle et nos actions dans le cadre de la PDP
- > Les sensibilisations collectives (multithématiques)
  - Sensibiliser nos adhérents et les salariés à la prévention des risques professionnels à partir du recueil de leurs besoins
- > Le suivi médical
  - Démarche d'optimisation du suivi médical
- > La veille sanitaire et outil informatique

## ASIA – SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL



Depuis 50 ans, l'ASIA accompagne les salariés à la suite de l'orientation des Médecins du Travail :

- conseils
- informations
- soutien dans la constitution des dossiers administratifs

L'ASIA assure 4 vacations mensuelles au SMIA.

### → Quelques chiffres sur l'ASIA, en 2023 :

**20 médecins** du SMIA ont sollicité le service social de l'ASIA

**107 salariés accompagnés**, dont 20 titulaires d'une pension d'invalidité, et 12 d'une RQTH

Les domaines les plus majoritairement abordés sont **la santé au travail et le travail**.

## EN RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE

→ Différents groupes de travail évoluent en région au sein des SPSTI.

Il s'agit de :

- **groupes métiers** (RH, informatique, communication...) desquels peuvent émerger des échanges de pratiques et des projets mis en commun,
- **groupes de travail** (RPS...) qui permettent de mettre au point des actions au niveau régional en mutualisant les ressources.

→ Du 20 au 24 mars 2023 se sont tenues les RST (rencontres santé travail). A cette occasion, les SPSTI de la région Pays de la Loire ont proposé 13 événements locaux (tables rondes, ateliers, réunions d'informations, débats, etc.) pour un total de 72 entreprises et 103 participants, ainsi qu'un programme régional digital via l'animations de 7 webinaires dédiés à la prévention.

## CONCLUSION

« La loi d'août 2021 prend son essor. Les décrets d'application sont presque tous publiés.

Nous avons poursuivi nos travaux pour constituer notre cellule PDP qui a l'originalité d'être départementale, en partenariat avec STCS et la MSA. Cette cellule est quasiment opérationnelle en cette fin d'année 2023.

Pour aboutir à la certification du service, notre équipe qualité a été étoffée. Nous avançons à grand pas dans la validation de nos procédures. Notre objectif d'un audit blanc pour la fin de l'année 2024 est maintenu.

Les effectifs salariés à suivre augmentent avec plus de 136000 salariés ayant un poste actif. La perspective d'évolution du bassin angevin en termes de population de salariés est de 7 % sur 10 ans (étude 2023). Entre 2022 et 2023 la progression est déjà de 4.20%. Nous avons besoin de renforcer nos équipes.

### L'année 2023 marque le début d'un nouveau

Nous manquons de place dans nos locaux et les projets immobiliers ont débuté. Après avoir étudié un déménagement possible de notre siège et

du site d'Avrillé, les études ont permis au Conseil d'Administration de valider un projet d'extensions des 2 sites existants avec une réhabilitation majeure du siège. Nous allons créer environ 1 100 m<sup>2</sup> supplémentaires.

Enfin, 2023 a été une année de préparation pour notre renouvellement d'agrément. Après avoir reçu pendant 2 jours le Médecin Inspecteur Régional de la DREETS et l'Inspectrice du travail de la DDETS qui ont audité l'ensemble des services du SMIA, nous avons reçu fin janvier 2024, l'arrêté officialisant notre renouvellement d'agrément pour 5 ans (2024-2028).

En 2024, les projets immobiliers progressent et se développent. Les permis de construire seront, nous l'espérons, déposés au second semestre. Nos travaux pour réussir la certification continuent et nous mettrons en œuvre un nouvel outil permettant d'augmenter nos relations avec l'ensemble de nos adhérents autour des risques existants.

–Stéphane PONCET, Directeur Général du SMIA

SMIA, Service Médical Interentreprise de l'Anjou

25 rue Carl Linné, 49000 ANGERS

<https://smia.sante-travail.net> - 02 41 47 92 92

N° SIRET : 786 115 048 00021, Code APE : 86.21Z, N° FINESS : 49 002 303 3